



Agrément Fédéral de Circuit

Fiche LR-RM-HF002

Législation - Réglementation

Crée le : 14/01/2009
Modifiée le :

NOTICE DU DOSSIER DE VISITE D'UN CIRCUIT

A l'usage des visiteurs de circuits en vue de la délivrance de l'agrément fédéral.

COUVERTURE

- Compléter les différentes rubriques

Région :	<input type="text"/>
Département :	<input type="text"/>
Association :	<input type="text"/>
Circuit :	<input type="text"/>
Date de visite :	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>
Visiteur :	<input type="text"/>

ADMINISTRATIF (Page 2)

① ATTENTION certaines informations (ex. N° d'affiliation) devront faire l'objet d'une demande spécifique, lors de la prise de rendez-vous par exemple, auprès du président de l'association ou du délégué départemental.

ASSOCIATION

Compléter les différentes rubriques

ASSOCIATION	
<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>
CP	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
e-mail	<input type="text"/>
Déclarée le	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>
	en Préfecture <input type="text"/> N° <input type="text"/>
	(ou Sous-Préfecture)
Affiliée à la Fédération Ufolep	<input type="text"/> sous le N° <input type="text"/>

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

Compléter les différentes rubriques.

RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION	
Nom Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
CP	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
e-mail	<input type="text"/>

DELEGATION DEPARTEMENTALE

Compléter les différentes rubriques. Il s'agit de la délégation départementale qui s'engage à vérifier, ou à faire vérifier la conformité de tous les dossiers d'organisation avant la transmission à la Préfecture pour l'obtention de l'autorisation administrative.

DELEGATION DEPARTEMENTALE UFOLEP

Délégué Nom Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

☎ _____ ☎ _____ ☎ _____

e-mail _____

CIRCUIT

Compléter les différentes rubriques. Spécifier avec la plus grande précision la situation du circuit (Lieu-dit, adresse postale, ...). Les numéros de téléphones figurant dans cette rubrique sont éventuellement les lignes fixes existantes sur le circuit.

CIRCUIT

Dénomination _____

Situation / Adresse _____

CP _____ Ville _____

☎ _____ ☎ _____ ☎ _____

UTILISATION DU CIRCUIT

Préciser la ou les utilisation(s) du circuit (compétition, entraînement, éducatif d'approche sportive), dans les mêmes termes que la demande préfectorale.

i De l'utilisation du circuit découlent des règles techniques différentes (cf. descriptif du circuit)

UTILISATION DU CIRCUIT

TYPE DE CIRCUIT

<input type="checkbox"/>	Compétition	<input type="checkbox"/>	Entraînement	<input type="checkbox"/>	Éducatif
--------------------------	-------------	--------------------------	--------------	--------------------------	----------

OUVERTURE DU CIRCUIT

Préciser les mois, les jours et les plages horaires d'ouverture du circuit, s'il s'agit d'un circuit accessible à l'entraînement ou à l'école de conduite.

OUVERTURE DU CIRCUIT					
MOIS					
<input type="checkbox"/> Janvier	<input type="checkbox"/> Février	<input type="checkbox"/> Mars	<input type="checkbox"/> Avril	<input type="checkbox"/> Mai	<input type="checkbox"/> Juin
<input type="checkbox"/> Juillet	<input type="checkbox"/> Août	<input type="checkbox"/> Septembre	<input type="checkbox"/> Octobre	<input type="checkbox"/> Novembre	<input type="checkbox"/> Décembre
JOURS	HORAIRES MATIN		HORAIRES APRES-MIDI		
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Samedi					
Dimanche					

GRILLE DE DEPART

Donner la largeur totale de la grille de départ, sa largeur utile (implantation réelle de la grille) et sa profondeur (distance entre la grille et le recul maximum vers l'arrière).

Donner la capacité, sur une ligne de la grille de départ et le nombre de lignes possibles (en fonction de la profondeur du recul)

❗ RAPPEL REGLEMENTATION

	Circuit Compétition	Circuit Entraînement	Circuit Educatif
Largeur de la Ligne de départ	22m Mini (Moto solo, quad ou side) soit 20 motos solos, 10 quads ou side à raison de 1m par moto solo, 2m par quad ou side et 1m de sécurité à chaque extrémité	Idem (S'il en existe une)	Idem (S'il en existe une)

GRILLE DE DEPART			
Largeur totale (en mètres)		Largeur utile (en mètres)	Profondeur (en mètres)
Capacité de la grille (Nombre de pistes sur ligne)		Solos	Quads Side
Nombre de lignes possibles (Solo)	<input type="checkbox"/> 1 ligne	<input type="checkbox"/> 2 lignes	

Donner la largeur d'un emplacement sur la grille (abattant) 1 moto, 2 motos, 3 motos ou Complète (grille en un seul élément)

Donner la position du mécanisme de commande, sur le côté ou derrière la grille, et si celui-ci est abrité (construction, cabane, ...)

Donner le sens de chute de la grille avant (vers la piste dans le sens du départ) arrière (vers les motos)

Largeur emplacement de grille	<input type="checkbox"/> 1 Solo	<input type="checkbox"/> 2 Solos	<input type="checkbox"/> 3 Solos	<input type="checkbox"/> Complète
Mécanisme de commande	<input type="checkbox"/> Côté	<input type="checkbox"/> Arrière	Abri	<input type="checkbox"/>
Sens de tombée de la grille	<input type="checkbox"/> Avant	<input type="checkbox"/> Arrière		

LIGNE DE DEPART

Donner les dimensions de la ligne de départ, longueur, largeur initiale et largeur à l'extrémité

Préciser le profil de la ligne de départ, à plat en montée ou en descente

❗ RAPPEL REGLEMENTATION

	Circuit Compétition	Circuit Entraînement	Circuit Educatif
Longueur de la Ligne de départ	80 m mini et 125m maxi (distance entre la grille de départ et l'endroit où, à l'intérieur, la ligne droite amorce le premier virage) Cette ligne droite ne doit pas comporter de rétrécissement brusque, de descente trop rapide et de tremplin. Après cette ligne droite aucune difficulté immédiate susceptible de provoquer un encombrement ne doit suivre.		

LIGNE DE DEPART			
Longueur (en mètres)		Largeur début (en mètres)	Largeur fin (en mètres)
Profil de la ligne de départ	<input type="checkbox"/> Plat	<input type="checkbox"/> Montée	<input type="checkbox"/> Descente

SECURITE

Indiquer le mode de délimitation de la piste

① RAPPEL REGLEMENTATION

La piste doit être délimitée sur toute sa longueur de façon naturelle ou par des drapeaux, bannières, rubans ou bottes de paille, etc.

Lorsque des jalons sont utilisés, ces derniers doivent être en matériau flexible et ne pas dépasser de plus de 500mm la surface de la piste et inclinés dans le sens de la marche (cf. Schéma 1)



Schéma 1 – Zone de Sécurité

Indiquer le mode de délimitation entre deux pistes contiguës (barrières, filets, barrières bois, ...) et éventuellement les dispositifs de renforcement de la sécurité.

① RAPPEL REGLEMENTATION

Les pistes contiguës doivent être séparées par une barrière en bois ou en plastique, des bottes de pailles assurant une protection efficace ou autres matériaux absorbant les chocs interdisant la possibilité pour un pilote de passer d'une piste à l'autre

Séparation pistes	<input type="checkbox"/>	Barrière Plastique	<input type="checkbox"/>	Barrière Bois	<input type="checkbox"/>	Renforcement	<input type="checkbox"/>	Pneumatique	<input type="checkbox"/>	Balle paille	<input type="checkbox"/>
-------------------	--------------------------	--------------------	--------------------------	---------------	--------------------------	--------------	--------------------------	-------------	--------------------------	--------------	--------------------------

Indiquer le mode de protection des obstacles éventuels (piquets, arbres, poteaux, virages relevés ...)

① RAPPEL REGLEMENTATION

Des bottes de paille ou autres matériaux absorbant les chocs et assurant la protection des coureurs, doivent être placés autour de tous les obstacles situés en bord de piste tel qu'arbres, poteaux, murs, rochers, etc. (cf. Schéma 1)

Protection obstacle	<input type="checkbox"/>	Pneumatique	<input type="checkbox"/>	Balle paille	<input type="checkbox"/>	Protection virage	<input type="checkbox"/>	Pneumatique	<input type="checkbox"/>	Balle paille	<input type="checkbox"/>
---------------------	--------------------------	-------------	--------------------------	--------------	--------------------------	-------------------	--------------------------	-------------	--------------------------	--------------	--------------------------

Indiquer les dispositifs de protection du public

① RAPPEL REGLEMENTATION

Les emplacements en bord de piste où le public est admis doivent être protégés par une clôture ou un obstacle naturel. Cette clôture doit être assez haute et solide pour contenir le public mais ne doit pas présenter de danger particulier pour les concurrents.

Elle peut être renforcée par des ballots de paille pressée ou autres matériaux absorbants (les piquets de fer sont interdits à moins qu'ils ne soient efficacement protégés).

Sur la ligne d'arrivée, la hauteur des barrières devra faire l'objet d'une attention particulière.

Si le public est admis dans des parties surplombant la piste, une barrière de retenue devra être installée.

Pour les épreuves de quads, le public devra être protégé par des barrières ou des grillages dans les parties droites du circuit et dans les extérieurs des virages par des piles de pneus V.L ou protection équivalente sur une hauteur d'au moins 1mètre.

Dans le cas de l'utilisation de piles de pneus, celles-ci devront être solidaires et non remplies de terre ou de pierres.

Les gros pneus (exemples : tracteurs, poids lourd) sont interdits sauf s'ils sont très efficacement protégés.

Protection du public	<input type="checkbox"/>	Barrière Métal	<input type="checkbox"/>	Barrière Bois	<input type="checkbox"/>	Grillage	<input type="checkbox"/>	Renfacement	<input type="checkbox"/>
----------------------	--------------------------	----------------	--------------------------	---------------	--------------------------	----------	--------------------------	-------------	--------------------------

Indiquer le nombre de postes de secours et de commissaires

i RAPPEL REGLEMENTATION

Dans le cadre d'une compétition, un nombre suffisant de postes de commissaires de piste pour la signalisation officielle doit être prévu tout le long du parcours de façon à donner aux coureurs, au moyen des drapeaux, toute information nécessaire pendant la course.

Ces postes doivent être distinctement indiqués et les emplacements doivent être choisis de manière à ce que les signaux donnés soient parfaitement visibles des coureurs.

L'emplacement des commissaires doit permettre de leur assurer la plus grande sécurité.

Le nombre de Commissaires de Piste doit permettre une surveillance permanente des pilotes en tous points du circuit.

Sur toutes les épreuves, il faut un médecin titulaire d'une thèse en doctorat en médecine, inscrit au conseil de l'Ordre des médecins, responsable médical de la manifestation. En tant que chef du service médical (CSM), il supervisera l'ensemble des secours médicaux mis à sa disposition. L'organisateur devra également prévoir :

- Présence obligatoire d'un véhicule de type B (centre de réanimation mobile) en permanence sur le circuit. Il s'agit d'une ambulance de gros volume, conforme aux normes édictées par la DASS (décret n°87-965 du 30 novembre 1987) tant en matériel qu'en personnel.
- La présence de secouriste, en nombre suffisant autour du circuit.

Nombre de Postes de Secours	<input type="text"/>	Nombre de Postes de Commissaires de Piste	<input type="text"/>
-----------------------------	----------------------	---	----------------------

Indiquer d'éventuelles observations (par exemples des éléments ne figurant pas sur la fiche à l'exclusion de tout jugement de valeur)

Observations :									

FICHE DESCRIPTIVE DU PROFIL DU CIRCUIT (Page 5)

Cette fiche décrit section par section l'enchaînement des différents profils du circuit.

Les sections seront numérotées et reportées sur un plan joint. Ce plan devra être lisible, à l'échelle et comportera toutes les données nécessaires au meilleur jugement possible de l'utilisation de l'espace et des personnels (accès, secours, ambulances, commissaires, départ, arrivée, etc.)

La fiche sera photocopiée autant que nécessaire afin de décrire le circuit dans son intégralité en commençant de la première section suivant la ligne de départ.

FICHE DESCRIPTIVE DU PROFIL DU CIRCUIT											Feuille N°			
<small>(à photocopier avant tout montage)</small>														
Section N°	Longueur en m	Largeur en m	Hauteur en m	Ligne droite	Virage		Pente	Saut	Vagues	Table	Présence Public	1m	P.C	E.N.C
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	45	<input type="checkbox"/>	120	<input type="checkbox"/>				
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30	<input type="checkbox"/>	150	<input type="checkbox"/>				

Indiquer le numéro de section (ce numéro sera reporté sur le plan joint)

Indiquer la Longueur de la section (mesure dans l'axe médian)

Indiquer la largeur de la section

Dans le cas d'une côte ou d'une bosse indiquer la hauteur de la section

Section N°	Longueur en m	Largeur en m	Hauteur en m

Cocher la case « Ligne droite » s'il s'agit d'une section droite

Ligne droite
<input type="checkbox"/>

Dans le cas d'un virage cocher les différentes options visant à définir le virage

D / G = Droite ou gauche

45 / 90 / 120 / 180 = il s'agit de l'angle approximatif du virage de 0 à 45°, de 46 à 90°, de 91 à 120° ou de 121 à 180°

Virage					
<input type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>	45	<input type="checkbox"/>	120
<input type="checkbox"/>	G	<input type="checkbox"/>	90	<input type="checkbox"/>	180

Préciser éventuellement le profil de la section

= Montée

= Descente

Pente	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si la section est un saut préciser les caractéristiques du saut

= Saut à plat

= Saut en montée

= Saut en descente

= Saut multiple !! Attention !! à la réglementation cette case cochée implique OBLIGATOIREMENT de cocher également Montée ou Descente

Saut			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

① RAPPEL REGLEMENTATION

Les sauts multiples sur une piste plane (doubles bosses, triples bosses, etc.) sont interdits.

Les sauts multiples en montée ou en descente prononcées sont autorisés.

Sont considérés comme doubles bosses et triples bosses, les sauts lorsque la deuxième et/ou troisième bosse(s) etc. est ou sont dans la zone de réception du premier saut.

Dans le cas où la deuxième ou troisième bosse est ou sont dans la zone de réception du premier saut, la distance entre les bosses doit être de 30 mètres au minimum (distance prise entre le sommet d'une bosse et le sommet de la bosse suivante), cette disposition ne s'appliquant que sur une piste plane ou en légère déclivité.

Si la section est un ensemble de vagues cocher cette case

Vagues
<input type="checkbox"/>

① RAPPEL REGLEMENTATION

Les whoops sont interdits mais les vagues sont autorisées. Sont considérées comme vagues une succession de bosses d'une hauteur approximative de 0,50 mètre et espacées d'une longueur approximative de 3 mètres, où une moto évoluant dessus à allure réduite gardera toujours le contact de ses deux roues avec le sol sans que le cadre ne vienne à le toucher.

Si la section est une table cocher cette case en plus de la définition du saut

Table
<input type="checkbox"/>

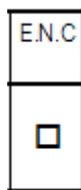
Si la section accueille du public préciser sa présence D à droite de la piste, G à gauche de la piste ou les deux (dans le sens d'évolution des véhicules) et la présence de la zone de sécurité de 1m correspondante à D – Droite ou G – Gauche (cf. Schéma 1)

Présence		
Public		1m
<input type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	G	<input type="checkbox"/>

Cocher cette case si la section accueille un Poste de Commissaire

P.C
<input type="checkbox"/>

La case E.N.C signale la présence d'un Élément Non Conforme dans la section considérée. Dans le cas de la présence d'un E.N.C dans la section les informations de dimensions (longueur, largeur, ...) devront au minimum être renseignées. La présence d'un E.N.C implique la mise en conformité de la section avant agrément fédéral et/ou demande d'homologation. Le visiteur de circuit pourra préciser dans les observations ou dans un rapport annexe le détail et les correctifs à apporter aux E.N.C.



EQUIPEMENTS (Page 6)

Cette page recense les équipements présents sur le site de façon permanente, ou non, de façon provisoire, ou non. En tout état de cause si un équipement est présent il devra être en conformité avec la réglementation le concernant. Par exemple dans le cas d'équipements bâtis ceux-ci devront avoir fait l'objet des déclarations et autorisations nécessaires (permis de construire).

Équipements Sportifs

Renseigner la présence des équipements sportifs, cabine de pointage, postes de commissaires, postes de secours, annexes (salle de réunion, presse, etc), arrosage. Dans le cas d'un équipement non mentionné l'ajouter en observation.

EQUIPEMENTS SPORTIFS					
Cabine de pointage	Permanent	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Postes de commissaires (conduits et sécurisés)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non		
Postes de secours	Permanent	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Annexes (salle de réunion, administratives, presse...)	Permanent	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Arrosage	Permanent	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Équipements Sanitaires

Renseigner la présence des équipements sanitaires, raccordement électrique, points d'eau, sanitaires pilotes, sanitaires public, douches pilotes, poubelles pilotes, poubelles public, aire de lavage. Dans le cas d'un équipement non mentionné l'ajouter en observation.

EQUIPEMENT SANITAIRE					
Raccordement électrique	Réseau	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Groupe	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Points d'eau	Réseau	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Citernes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sanitaires pilotes	Permanent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sanitaires public	Permanent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Douches pilotes	Permanent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Poubelles pilotes	Permanent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Poubelles public	Permanent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Aire de lavage	Permanent	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Équipements de Restauration

Renseigner la présence des équipements de restauration, buvette. Dans le cas d'un équipement non mentionné l'ajouter en observation.

RESTAURATION					
Bâtiment buvette	Permanent	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Bâtiment restauration	Permanent	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Provisoire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

